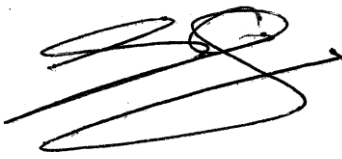


PROTOCOLE D'ESSAI VARIETAL	
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MELON DU HAUT-POITOU	
INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE MELON DU HAUT-POITOU	
PE /MEL /01 - Révision 2 – mars 2010	
Visa du Responsable Qualité	Visa du Président 

1. OBJET DU PROTOCOLE

Le protocole a pour objet de définir la méthode de réalisation des essais (responsable, suivis et enregistrement).

2. DESTINATAIRES

- Producteurs cultivant des melons destinés à l'IGP.

3. RESPONSABLE

Le responsable des essais est l'animatrice responsable qualité du Syndicat des Producteurs de Melons du Haut-Poitou.

4. DOCUMENTS DE REFERENCE

L'enregistrement des données se fait sur les supports journaliers suivants :

- ⇒ Fiche générale de saisie,
- ⇒ Fiche de calibres et de déchets.

En fin de saison, un rapport complet issu de ces données est établi.

5. DESCRIPTION DU PROTOCOLE

Objet : mise en place de 2 plateformes d'essai melons, une précoce plantée deuxième quinzaine d'avril, et une de plein champ plantée fin mai, début juin.

Objectif : tester l'adaptation des variétés de melons de plein champ et leurs caractéristiques techniques et qualitatives en Haut-Poitou, en comparaison avec un témoin, déjà inscrit sur la liste des variétés reconnues (FE/MEL/08).

Type d'essai : La plateforme est constituée de 3 répétitions de 16 plants maximum, et d'un maximum de 15 variétés, témoin compris. En tout, la plateforme sera donc représentée par 45 petites parcelles.

Végétal retenu : variété de « *type Cantaloup Charentais Jaune* » avec les caractéristiques suivantes :

- ⇒ Le fruit est plutôt rond, tranché, peu écrit à écrit et de calibre compris entre 550 et 1350 gr.
- ⇒ La chair est plutôt ferme, de couleur orange soutenu, juteuse et aromatique.

Modalités du suivi:

1. Comportement végétatif

Une notation globale sera faite avant le début et en fin de récolte, afin de noter :

- ⇒ La vigueur de la plante
- ⇒ Son port (haut, rond, plat, étalé, ...) et sa couleur (vert foncé, clair, jaunissant,...)
- ⇒ Les éventuelles maladies qui peuvent être présentes, et la tolérance de la plante et des fruits à son égard,
- ⇒ L'accroche en fruits,
- ⇒ La tenue
- ⇒ La grille,
- ⇒ ...

2. La production (fréquence : 1 cueillette tous les 1 à 2 jours suivant les conditions climatiques)

Enregistrement des données journalières sur les documents suivants:

⇒ Fiche générale de saisie :

- ↳ Données chiffrées : poids brut et net, nombre de fruits brut et net, IR,
- ↳ Remarques générales : couleur de chair et grandeur de cavité placentaire.
 - ☞ Qualité interne : odeur, fermeté, jutosité, arôme, vitrescence.
 - ☞ Qualité externe : forme du fruit, écritures, sillon, critères de maturité,...

⇒ Fiche de saisie des calibres et déchets : répartition par calibre des fruits de catégorie I pesés.

⇒ Fiche de saisie des déchets : répartition des déchets pour ceux qui sont écartés de la catégorie I.

LISTE DE DIFFUSION : DI /MEL /01C

DOCUMENT : PROTOCOLE D'ESSAI VARIETAL

CODE : PE /MEL /01B

N° révision	DATE	DESTINATAIRE
1	14 Août 1995	Mr BILLON Jacques
1	14 Août 1995	Mr BOUCHET Jacques
1	14 Août 1995	Mr BRAUD Gilbert
1	14 Août 1995	Mr FRANCHINEAU Robert
1	14 Août 1995	Mr GARNIER Jean-Michel
1	14 Août 1995	Mr GIRARD Jean
1	14 Août 1995	Mr GUERIN Bernard
1	14 Août 1995	Mr LETURCK Serge
1	14 Août 1995	Mme MONNEAU Marie-France
1	14 Août 1995	Mr POISSON Jean-Paul
1	14 Août 1995	Mr POISSON Laurent
1	14 Août 1995	Mr REGULIER Jean-Jacques
1	14 Août 1995	Mr RONDELEUX Christian
1	14 Août 1995	Mr ROY Yves
1	14 Août 1995	Mr SAVOIE Dominique
1	14 Août 1995	Mr SURAULT Pierre
1	14 Août 1995	Mr BADIN Pierre (Ca86)
1	16 Mai 1997	Mr OUVRARD Patrick
1	16 Mai 1997	Mr TRANCHANT Laurent
1	28 Avril 1999	Mr TOUILLET Jacques
1	Juin 2004	Mme Florence ROUGER
1	31 juillet 2006	M. François CRITON
2	30 mars 2009	M. Richard BURGAUD
2	5 juin 2012	Extranet du Site du Syndicat